

CHARLES **BARRIÈRE**

Marc FROT, suppléant



**UN DÉPUTÉ
À VOTRE
ÉCOUTE**

UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

les **IR**
Républicains

udi 
Union des Démocrates et Indépendants

 **OPNT**
Le Mouvement de la ruralité

UNE ÉQUIPE POUR LA CIRCONSCRIPTION



Les dimanches 11 et 18 juin prochains, je serai le candidat de la droite et du centre à l'élection législative dans la 4ème circonscription de la Côte-d'Or.

C'est une circonscription que je connais bien pour l'avoir sillonnée de long en large depuis mai 2012, en tant que député suppléant de François Sauvadet.

J'ai toujours inscrit mon engagement à droite et au centre et j'entends participer demain à la majorité conduite par François Baroin pour engager l'alternance et le redressement de notre pays que réclament de nombreux Français.

Investi par les Républicains et l'UDI, je suis le seul à pouvoir prétendre rassembler mon camp. Ce que j'ai fait dès le début de la campagne puisque je suis soutenu par la quasi-totalité des conseillers départementaux et des grands élus de la droite du centre de la circonscription.

La présidentielle nous a montré qu'il n'y avait pas de victoire possible dans la division. L'élection législative confirmera que le rassemblement n'est pas une option, mais bien une obligation, pour espérer la victoire. Il n'y a pas de place pour la dissidence et les aventures individuelles dans ce scrutin. Au risque de favoriser la gauche dans notre circonscription.

Avec mon suppléant, Marc Frot, fin connaisseur du territoire et des problématiques agricoles et rurales, nous entendons être les porte-parole de notre vaste territoire rural à l'Assemblée nationale, à Paris.

Élu député, je m'engage à respecter toutes les spécificités de notre 4ème circonscription et à me battre pour préserver l'activité, l'emploi et le cadre de vie dans l'Auxois, le Châtillonnais, le Morvan, le Pays Seine-et-Tilles et le Somberronnais.

Parce que ma candidature n'est pas la candidature d'un homme seul et s'inscrit dans une démarche collective, je donnerai la parole aux élus locaux et aux acteurs économiques et sociaux à travers le Conseil des Territoires et le Conseil économique et social que je créerai.

Je suis à votre disposition
Baroin

ALLO DÉPUTÉ ☞

- ✓ Des permanences mobiles et décentralisées dans les 343 communes
- ✓ Un appel ? Une réponse dans les 3 jours
- ✓ Mon équipe à votre service

” Il n'y a pas de place pour les aventures individuelles. La division conduit inéluctablement à la défaite

DÉPUTÉ AU SERVICE DE TOUS LES TERRITOIRES



Né à Is-sur-Tille en 1956, dans une commune où **j'exerce mon métier de pharmacien depuis près de trente-cinq ans**, je me suis engagé dès mon plus jeune âge au service des autres, aussi bien dans le cadre de mes études, au collège, au lycée ou à la faculté de pharmacie, que dans le cadre de mon activité professionnelle.

Depuis 2011, en tant qu'élu, j'ai donné une nouvelle ampleur à mon engagement public.

Après avoir été membre du Conseil économique et social régional de Bourgogne pendant dix ans, de 2001 à 2011, je me suis présenté aux élections cantonales de Côte-d'Or en mars 2011. Elu sur le canton d'Is-sur-Tille, j'ai siégé au sein de la majorité départementale de François Sauvadet.

En 2012, j'ai participé à la campagne des élections législatives comme suppléant de François Sauvadet. À ses côtés, j'ai pu suivre les dossiers des 343 communes de la 4ème circonscription et de ses 90.000 habitants.

Depuis 2015, date de mon élection en tant que conseiller départemental du nouveau canton d'Is-sur-Tille, en binôme avec Catherine Louis, j'ai expérimenté de nouvelles pratiques de travail dans un territoire plus vaste et davantage peuplé avec, toujours, la volonté d'être présent sur le terrain, au plus près des habitants, pour répondre à leurs préoccupations et les accompagner dans leur vie quotidienne.

Père de trois enfants, je souhaite m'impliquer pour leur avenir et celui de tous les enfants de la 4ème circonscription. C'est l'une des raisons de mon engagement politique.



Habitué à travailler en équipe, je serai un animateur de territoire au service de tous les habitants de la circonscription.



MON SUPPLÉANT

Né en 1957, Marc Frot a été élu Conseiller départemental du canton de Montbard en mars 2015, en binôme avec Laurence Porte après avoir été Conseiller général du canton de Baigneux-les-Juifs dans le Châtillonnais. Il est actuellement vice-président du Conseil départemental de la Côte-d'Or, Président de la commission Aménagement du Territoire, Economie, Logement, Agriculture et Développement durable.

Exploitant agricole toujours en activité, Marc Frot est un défenseur reconnu de la ruralité et un spécialiste des questions agricoles. Il y a quelques années, il a ainsi occupé les fonctions de président de la FDSEA de Côte-d'Or et des Jeunes Agriculteurs de Côte-d'Or.

Actuel président de la Société Publique Locale MuséoParc Alésia, Marc Frot est également en pointe en ce qui concerne le développement économique. Il se bat au quotidien pour renforcer l'attractivité économique de la Haute Côte-d'Or.

En tant qu'élu de terrain, Marc Frot est par ailleurs un fin connaisseur des problématiques locales et des enjeux des différents territoires composant la 4ème circonscription, de l'Auxois au Châtillonnais en passant par le Morvan, le Somberronnais ou le Pays Seine-et-Tilles.

Toute l'actualité de ma campagne sur :

BARRIERE2017.FR



@barriere2017

contact : charles@barriere2017.fr

JE M'ENGAGE

✓ À être **le porte-parole du monde rural** à Paris.

✓ À être **un député assidu** qui votera la mise en œuvre du programme de redressement de la droite et du centre en défendant toujours nos territoires.

✓ À **réunir les élus locaux et les acteurs économiques et sociaux** dans un Conseil des Territoires et un Conseil économique et social, pour porter la voix des territoires à Paris sur chaque texte de loi.

✓ À veiller **au renforcement de nos services publics locaux** : hôpitaux de proximité, sous-préfectures, écoles, gendarmeries, centres de secours... partout dans la circonscription.

✓ À préserver **le pouvoir d'achat des familles et des retraités** en soutenant les baisses d'impôts, en rétablissant les heures supplémentaires défiscalisées et en revalorisant les petites retraites.

✓ À défendre sans relâche **les entreprises, TPE-PME, commerçants et les exploitations agricoles** du territoire.

✓ À faire **baissier les charges et les normes** pesant sur les entreprises.

✓ À **supprimer le RSI** (Régime Social des Indépendants) et ouvrir l'assurance chômage aux travailleurs indépendants.

✓ À veiller au **bien-être de nos aînés** en les accompagnant davantage dans leur vie quotidienne, en favorisant la prise en charge de la dépendance et en luttant contre l'isolement.

✓ À **restaurer l'autorité de l'Etat** : tolérance zéro pour les crimes et délits, stricte application des peines, augmentation des places de prison. À **soutenir et défendre nos forces de sécurité** : gendarmes, pompiers, policiers, militaires.

✓ À **lutter contre l'immigration illégale** et à limiter l'immigration légale.

✓ À lutter **sans faiblesse contre le terrorisme** à l'extérieur comme à l'intérieur de nos frontières.

✓ À restaurer **l'autorité dans l'école républicaine** et assurer l'acquisition des savoirs fondamentaux dès le Cours Préparatoire : lire, écrire, compter.

✓ À lutter contre **la désertification médicale** en favorisant l'installation de médecins dans nos territoires.

✓ À réclamer **une pause dans la réforme territoriale**. Les élus locaux ont besoin de stabilité et de visibilité, pas d'agitation perpétuelle.

✓ À revoir **l'organisation des rythmes scolaires**.

✓ À veiller à ce qu'**aucun habitant ne passe à côté de la révolution numérique** en garantissant le Très Haut Débit dans les 343 communes de la circonscription.

✓ À favoriser le **développement de l'offre culturelle et touristique** sur toute la circonscription.

✓ À **sauvegarder notre patrimoine**.

JE M'OPPOSERAI

Je ne serai pas un député godillot qui votera les réformes contraires à l'intérêt local ou aux valeurs de la droite et du centre.

Ainsi, je m'opposerai systématiquement aux textes de loi qui autoriseraient :

- ✓ La Gestation Pour Autrui (GPA).
- ✓ La Procréation Médicalement Assistée (PMA) pour les couples homosexuels.
- ✓ La dépénalisation et la légalisation du cannabis.
- ✓ Le droit de vote des étrangers.

Je voterai également contre les lois prévoyant :

- ✓ Des normes supplémentaires qui pénaliseraient l'activité des agriculteurs, des chefs d'entreprise et des familles.
- ✓ Des hausses impôts qui mettraient à mal le pouvoir d'achat des familles et des retraités.
- ✓ Des dispositions qui affaiblissent nos territoires ruraux.
- ✓ La suppression des Départements.

"Je m'opposerai systématiquement aux réformes contraires à l'intérêt des territoires ou aux valeurs de la droite et du centre"

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Durant mon mandat de député, je souhaite en effet m'inscrire résolument sur le terrain, au plus près de la réalité locale. **Et comment tenir compte des spécificités rurales, comment apporter une réponse concrète et adaptée aux problématiques locales sans écouter les acteurs locaux et leurs ressentis du terrain ?**

Ouvert à tous, le Conseil économique et social rassemblera des acteurs économiques et sociaux locaux qui souhaiteront s'engager dans la vie publique et participer à la prise de décision : artisans, chefs d'entreprise, responsables du monde associatif, agriculteurs, commerçants, chasseurs, acteurs de la culture et du sport, mais aussi des retraités, des étudiants et des anciens combattants, implantés sur notre 4ème circonscription.

Au sein du Conseil économique et social, ils seront consultés sur toutes les thématiques économiques, celles qui concernent l'attractivité de notre territoire, les problématiques d'aménagement, les aspects agricoles, culturels ou sociaux touchant à notre circonscription.

Parce que les acteurs locaux savent mieux que quiconque ce qui est bon pour eux et pour leur territoire, il est de mon devoir de député de leur donner la parole et de les écouter.

ILS ANIMERONT LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



GILLES DE MONTALEMBERT - ANIMATEUR DE TERRITOIRE | NATHALIE MAIRET - RESPONSABLE AGRICOLE | RAYMOND CORDIER - CHEF D'ENTREPRISE | ALAIN DONNAT - BÉNÉVOLE ASSOCIATIF

AVEC CHARLES BARRIÈRE POUR UNE MAJORITÉ DE LA DROITE ET DU CENTRE

J'apporte tout mon soutien à Charles Barrière, le seul candidat à pouvoir se prévaloir de l'investiture LR-UDI à l'élection législative des 11 et 18 juin prochain sur la 4ème circonscription de la Côte-d'Or.

Je connais bien Charles, que j'ai eu l'occasion de côtoyer quand il était le suppléant de mon ami François Sauvadet. C'est un élu de terrain et de proximité qui s'inscrira parfaitement dans la future majorité de la droite et du centre au Palais-Bourbon.

Je sais pouvoir compter sur lui pour soutenir le programme de redressement du pays que nous vous proposons.

Les 11 et 18 juin, votez Charles Barrière pour donner à la France la majorité qu'elle mérite !

DÉPUTÉ À 100%

La fonction de député est une fonction exigeante pour laquelle je m'engage à être disponible à 100% pour les habitants de la circonscription et pour notre pays.

Je fais le choix d'être un député à plein temps.

En 2011, lors de ma première élection au Conseil Général de la Côte-d'Or, **j'avais indiqué que je ne serai l'homme que d'un seul mandat.**

Aujourd'hui, je confirme cet engagement.

Après six ans au Conseil général puis au Conseil départemental, **je démissionnerai de mon mandat de conseiller départemental pour me consacrer exclusivement à celui de député.**

J'ai toujours privilégié le travail en équipe, j'ai donc toute confiance dans mon remplaçant, Christophe Leloup, élu de Selongey pour continuer à bien la mission départementale sur le territoire de Seine-et-Tille.



François BAROIN

Ancien ministre
Sénateur-Maire de Troyes
Chef de file de la droite et du centre pour les législatives 2017

LE CONSEIL DES TERRITOIRES

Au cours de mes déplacements quotidiens dans la 4ème circonscription de la Côte-d'Or, les élus et les habitants que j'ai rencontrés m'ont fait part à plusieurs reprises de leur souhait d'être davantage écoutés par les décideurs parisiens.

Élu député, je m'engage à créer un «Conseil des Territoires» pour donner davantage la parole aux élus ruraux et pour les associer plus en amont à la construction de la loi.

Au sein de ce Conseil des Territoires, une structure que je veux souple et réactive, les élus locaux seront consultés sur chaque projet ou proposition de loi qui me sera soumis à l'Assemblée nationale.

Parce que la loi doit tenir compte des spécificités de nos territoires, les élus locaux doivent pouvoir donner leur avis, émettre des réserves ou des oppositions sur des réformes qui les concerneront. Ce sera le rôle du Conseil des Territoires que je réunirai régulièrement.

” Avec le Conseil des Territoires, je souhaite associer davantage les élus ruraux à la préparation et à la construction de la loi

ILS S'ENGAGENT À MES CÔTÉS



MARTINE EAP-DUPIN | CATHERINE SADON | LAURENCE PORTE | THIERRY DARPIN | CATHERINE LOUIS | BERNARD PAUT | CLAUDE VINOT | GÉRALDINE MEUZARD | LUC BAUDRY | FRANCK DEBEAUPUIS | JEAN-MICHEL ANTONI | BERNARD PERREAU | CHRISTOPHE LELOUP | GEORGES MORIN | PATRICIA GOURMAND | HENRI JULIEN | FLORIAN PAQUET | PATRICK CHAPUIS | FRÉDÉRIC BOURDENET | BERNARD HANSON...ET PLUS DE LA MOITIÉ DES MAIRES DE LA CIRCONSCRIPTION...

CHARLES BARRIÈRE : UN DÉPUTÉ AU SERVICE DE TOUS

Après 23 années passées à l'Assemblée nationale, j'ai démissionné de mon mandat de député de la 4ème circonscription en août dernier, faisant le choix du territoire comme je m'y étais engagé devant les électeurs.

Je sais que Charles Barrière fera un excellent député. Il sera le député de toute la 4ème circonscription de la Côte-d'Or, de l'Auxois, du Châtillonnais, du Morvan, du Pays Seine-et-Tilles et du Somberronnais.

Charles Barrière a été mon suppléant depuis mai 2012 et a arpenté la circonscription à mes côtés toutes ces années. Il connaît parfaitement le terrain et ses habitants. Durant mon mandat, je l'ai systématiquement associé à tous les dossiers que j'ai traités.

Investi par les Républicains et l'UDI, il est le seul à pouvoir rassembler la droite et le centre sur cette circonscription. Toute autre candidature se réclamant de la droite et du centre est une imposture qui conduira inéluctablement à la défaite.

Les 11 et 18 juin, aucune voix ne doit manquer à Charles Barrière. Toute voix perdue contribuera en effet à faire gagner la gauche.

” J'appelle donc tous les électeurs de la droite et du centre à se mobiliser et à se rassembler derrière la candidature de Charles Barrière et Marc Frot pour faire barrage à la gauche et au FN et permettre à Charles Barrière de faire partie de la majorité parlementaire conduite par François Baroin qui engagera l'alternance et le redressement du pays.



François SAUVADET
Ancien ministre
Président du Conseil
départemental de la Côte-d'Or
Député de la 4ème
circonscription de 1993 à 2016